



# MOTOR YACHT CONSULTING

*Expertises*

**Honoraires indicatifs**

**Expertise Pré-transactionnelle**

**Expertise Pré-assurance**

**Constats Techniques**

Date d'application : 1<sup>er</sup> Juillet 2020

**Christian Roux Consulting S.A.R.L.** (FR 15 7981 73134)

[www.myc-expertises.com](http://www.myc-expertises.com)

# Information

L'exercice de la profession d'Expert Maritime n'est pas soumis à réglementation.

C'est une regrettable lacune, toutefois notre Cabinet met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin de respecter au plus près par acte volontaire l'accord [AFNOR AC X 50-827](#) qui définit la déontologie, les missions, les bonnes pratiques, la qualification l'expérience et les domaines de compétence de l'expert maritime et fluvial en bateaux de plaisance.

Nous assurons ainsi à nos requérants un service compétent et des prestations de qualité à un tarif adapté.

Ainsi, bien que les experts maritimes ne soient pas soumis à un barème professionnel :

- **Notre Cabinet publie ses honoraires en toute transparence.**
- **Nos clients bénéficient d'une tarification forfaitaire à l'acte, d'une tarification horaire claire et détaillée ou de prestations particulières sur devis.**
- **Nos tarifs sont établis selon une stricte déontologie professionnelle, en totale adéquation avec la qualité des prestations fournies et des matériels utilisés.**

Les missions confiées au Cabinet sont de nature et de complexité diverses : technique, sécuritaire, juridique, comptable, conseil.

Le degré de technicité requis et les moyens métrologiques mis en œuvre varient selon les mandats et les navires investis : les honoraires du Cabinet tiennent compte des spécificités de la mission confiée.

En étroite collaboration avec nos clients, nous établirons une étude personnalisée pour des missions spécifiques non prévues dans notre barème.

Conformément à nos Conditions Générales de Ventes et de prestations, nos devis sont élaborés gracieusement.

Nos conditions générales de ventes et de prestations sont définies et jointes à tous nos devis, mandat d'accédit ou lettre de mission.

Le mandat d'accédit (ou la lettre de mission), document obligatoire, qui est proposé préalablement à toute ouverture de mission, fixe précisément le cadre matériel, juridique et financier de notre intervention.

Les honoraires sont indiqués ci-après à titre indicatif en prix Hors Taxes.



# BAREME DES HONORAIRES 2020

## VISITE D'INSPECTION PRE-ACHAT - Hors transport et déplacement \*

<b>Valeur déclarative du navire (1.)</b>	<b>Honoraire forfaitaire H.T. (2.)</b>
0 à 500 000€	300.00€
V.D.N. supérieure à 500 000€	Nous consulter

Lors de ces missions, l'Expert analysera notamment l'oxydation basse des carters moteurs par inspection endoscopique.

Une analyse en réfractologie du mélange glycol de refroidissement déterminera sa densité.

En nous confiant une expertise pré-transactionnelle ou de pré-assurance dans le mois suivant cette visite d'inspection, vous bénéficierez d'un abattement de 20% des honoraires.

## EXPERTISE pré-transactionnelle - EXPERTISE pré-assurance -

Notre rapport analysera techniquement, visuellement et fonctionnellement plus de 150 postes et périphériques et nous évaluerons l'état de navigabilité du navire.

Le calibrage du différentiel de protection des personnes sera vérifié.

La stabilité du cycle hertzien d'alimentation et de production d'électricité sera mesurée.

Nous relèverons l'adéquation aux normes sécuritaires et émettrons des recommandations et conseils.

Sur demande, nous valoriserons le navire (V.A.D.E.). L'Expert valorisera alors le bien selon une analyse propre à notre Cabinet, tenant en compte des conclusions des analyses et constats effectués. Nous émettrons un Certificat en Valorisation de Navire, transmissible à toute compagnie d'assurance ou organisme financier.

\* *Frais de déplacement offerts pour tout transport A/R de moins de 50km au départ de Bandol (F-83150)*

1. *Valeur Déclarative du Navire : valeur assurance déclarée, valeur transactionnelle, valeur vénale*
2. *.Hors Taxes, hors transport et déplacement, frais de restauration et de séjour*

## EXPERTISE pré-transactionnelle - EXPERTISE pré-assurance - Hors transport et déplacement (\*1.)

Nos tarifs sont établis Hors Taxes, hors déplacement A/R, hors frais de restauration et de séjour

<b>Longueur de signalement (*2.)</b>	<b>Honoraire H.T./m. (*3.)</b>
Navire Monomoteur de 7 mètres à 10.00 mètres de signalement	Forfait 700.00 €
Navire Bi-motorisation de 7 mètres à 10.00 mètres de signalement	Forfait 850.00 €
Navire Monomoteur +10 mètres à -12.00 mètres de signalement	80.00 € /m.l.
Navire Bi-motorisation +10 mètres à 12.00 mètres de signalement	90.00 € /m.l.
Toutes unités +12 mètres à 14.00 mètres de signalement	95.00 € /m.l.
Toutes unités +14 mètres à 18.00 mètres de signalement	100.00 € /m.l.
Toutes unités +18 mètres à 24.00 mètres de signalement	120.00 € /m.l.
Unités de plus de 24 mètres de longueur de signalement	<i>Nous consulter</i>
Certificat en Valorisation du Navire (*4.)	Forfait 80.00 €
Frais d'ouverture de compte	Forfait 50.00 €
Frais d'édition (*5.)	Forfait 50.00 €
Frais de gestion, suivi administratif, archivage et dépôt sous huissier	Forfait 50.00€

\* Frais de déplacement offerts pour tout transport A/R de moins de 50km au départ de Bandol (F-83150).

1. **Hors déplacement A/R, hors frais de restauration et de séjour.**
2. **Longueur de signalement** : longueur hors-tout du navire, arrondie ici au mètre supérieur
3. **Hors Taxes, hors transport et déplacement**
4. **V.A.D.E.** : Valeur A Dire d'Expert : un Certificat en Valorisation de Navire sera émis et est transmissible à toute compagnie d'assurance ou organisme financier.
5. **Forfait frais d'édition (50€)** : sur demande expresse exprimée à la commande, un document support papier/couleur sera expédié par courrier express offert. Un rapport numérique est systématiquement adressé gracieusement. Chaque exemplaire papier supplémentaire commandé ultérieurement sera facturé 50€ hors frais d'envoi facturé au tarif « Chronopost » en vigueur majoré de 20%.

## CONSTAT TECHNIQUE – Hors transport et déplacement \*

<b>Selon longueur de signalement (*1.)</b>	<b>Honoraires forfaitaires (par poste) H.T./m. (*2.)</b>
Navire de moins de 7 mètres de signalement	100.00 €
Navire + 7 mètres et - 24 mètres de signalement	150.00 €
Navire de plus de 24 mètres de longueur de signalement	Nous consulter
Frais d'ouverture de compte	Forfait 50.00 €
Frais d'édition (*3.)	Forfait 50.00 €
Frais de gestion – Suivi administratif - Archivage	Forfait 50.00 €

## AUTRES CONSTATS TECHNIQUES - Hors transport et déplacement \*

<b>Mission</b>	<b>Honoraires forfaitaires H.T. (*2.)</b>
Mise en main du Navire (2 heures maximum)	200.00 €
Essais dynamiques (2 heures maximum)	300.00 €
Analyse de l'huile de lubrification (moteur, inverseur, groupe électrogène) à l'unité :	95.00 €
Analyse de carburant :	295.00 €

### Constats s/Œuvres vives :

Plan de sonde cardinale	Nous consulter
-------------------------	----------------

### Constats s/Œuvres mortes :

Pont & infrastructures unités de moins de 14 mètres de signalement	500.00 €
Pont et infrastructures unités de + de 14 mètres de signalement	1 000.00 €
Pont & infrastructures unités de plus de 24 mètres de signalement	Nous consulter

\* Frais de déplacement offerts pour tout transport A/R de moins de 50km au départ de Bandol (F-83150)

- 1. Longueur de signalement :** longueur hors-tout du navire, arrondie ici au mètre supérieur
- 2. Hors Taxes, hors déplacement A/R, hors frais de restauration et de séjour**
- 3. Forfait frais d'édition (50€) :** sur demande expresse exprimée à la commande, un document support papier/couleur sera expédié par courrier express offert. Un rapport numérique est systématiquement adressé gratuitement. Chaque exemplaire papier supplémentaire commandé ultérieurement sera facturé 50€ hors frais d'envoi facturé au tarif « Chronopost » en vigueur majoré de 20%.